

Conseil Municipal

Du 25 octobre 2013

La séance est ouverte à 18 h 30. **Présents** : Mme GHELMA Gisèle, CATTEAU Annette, MM. DE PASQUALIN Bruno, THOULY Jean Jacques, DE PASQUALIN Laurent, CHALOYARD Guy, CARPENTIER Pierre (présent à 19h30), et du secrétaire de mairie GENTILE Patrice.
Absent excusé : M. CHALOYARD Yves.



Mme le Maire ouvre la séance et commence par lire la lettre de remerciement de Mme Michèle Clavelin pour les fleurs offertes par le conseil suite au décès de Charles Clavelin, adjoint au maire.

Budget modificatif 2013

Mme le Maire, Jean-Jacques Thouly et le secrétaire de mairie ont rencontré M. Jean-Luc Lavier, Trésorier, afin de procéder à un réajustement budgétaire de fin d'année. Les prévisions du budget primitif 2013 ayant été réalistes, il n'y a pas de mauvaise surprise. Quelques légers dépassements aussi bien en dépenses qu'en recettes sont ainsi corrigés. Le Conseil entérine le budget modificatif.

Décision sur la vacance du poste de 2^{ème} adjoint au maire

Suite au décès de Charles Clavelin, 2^{ème} adjoint au maire, le conseil municipal a la possibilité de pourvoir à la vacance du poste. Considérant la proximité des prochaines échéances électorales de mars 2014, le conseil décide ne pas procéder à l'élection d'un nouvel adjoint au maire.

Avenant au marché de travaux de voirie CCCHS

Une convention a été signée entre la CCCHS et ses communes membres pour un groupement de commande dans le cadre d'un marché de travaux. Un marché a également été signé avec l'entreprise SJE le 13 novembre 2012. Toutefois la rédaction du prix n°660 (bicouche) est ambiguë ; il s'agit d'un enduit bicouche sablé au gravillon 2/4. La pulvérisation de bitume nécessaire à l'accrochage du gravillon 2/4 n'est pas explicitement mentionnée. Le différend est apparu sur le premier chantier à réaliser et l'entreprise sollicite une plus-value pour cette prestation. Après discussions, un accord a été trouvé pour créer deux prix en remplacement du prix 660, un prix de bicouche classique et un prix de tri-couche. Le bicouche conserverait le prix initial (3.40€/m²) et le tri-couche serait assorti d'un prix unitaire de 4.30€/m², correspondant au prix remis par l'entreprise arrivée en 2^{ème} position à la consultation. L'incidence annuelle serait de l'ordre de 1 800€.

Il convient donc de prendre un avenant au marché pour intégrer ces modifications. Le conseil valide la proposition de prix de l'entreprise SJE pour un enduit tricouche à 4.30€ HT le m², et autorise Mme le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Affouage 2013 et affouage 2014

Pour information, l'affouage est un droit personnel reconnu aux habitants d'une commune, qui s'inscrivent sur un rôle et s'acquittent d'une taxe d'affouage pour en bénéficier. La taxe couvre les frais engagés par la commune pour mettre à disposition cet affouage.

Affouage 2013 (parcelle 42r) : 10 affouagistes se sont inscrits au prix de 50€/feu.

Bruno De Pasqualin a organisé une réunion le 22 octobre pour procéder au tirage des feux de bois. Le début de piste sera aménagé pour faciliter l'accès.

Affouage 2014 (parcelles 43r et 16) : Une délibération est prise pour l'exploitation de ces bois.

Remplacement de M. Charles Clavelin à l'Association Foncière de Nevy sur Seille

M. Charles Clavelin était membre de l'Association Foncière et il convient donc de le remplacer. Guy Chaloyard fait part au conseil du désir de Bernard Vichot de se porter candidat. Après un vote à bulletin secret (5 non et 1 pour), la candidature de Bernard Vichot est refusée. Un second vote est effectué pour accepter la candidature de Jean-Jacques Thouly. Après dépouillement (4 oui 1 non 1 blanc) la candidature de Jean-Jacques Thouly est acceptée.

Mise en place de miroirs de sécurité et de panneaux STOP

Mme le Maire, Jean-Jacques Thouly et Bruno De Pasqualin se sont déplacés sur la commune pour étudier différents emplacements de miroirs. La Loi oblige à mettre un STOP à chaque miroir.

- ✘ Sortie chemin Biguenet : étant une sortie privée, la commune n'est pas tenue d'installer un miroir.
- ✘ Croisement de l'oratoire : mise en place d'un stop.
- ✘ Croisement RD 70 et la rue Billin : pose d'un stop et d'un miroir.
- ✘ Virage Billin : pose d'un panneau de sécurité (éventuellement type roulez au pas).
- ✘ Rue du Quart aux Vaux : pose de deux miroirs. Le stop existe déjà.
- ✘ Bas du chemin du cimetière : pose d'un stop et d'un miroir.

Afin d'assurer la sécurité des usagers de la route, le conseil décide de valider la pose des miroirs, et accepte le devis de la société SIGNAUX GIROD.

Demande de subvention pour stage piscine

Un élève du collège Notre Dame de la Salette de Voiteur a participé à un séjour obligatoire « piscine à Cerniébaud ». Le montant global s'élève à 110€. Le collège sollicite une participation de la commune, qui serait déduite du règlement de la famille. Le conseil municipal se prononce défavorablement car le conseil subventionne uniquement les classes « nature ».

Repas de nos aînés et colis de Noël

Le traditionnel repas de nos aînés aura lieu le dimanche 17 novembre à la salle Michel Tissot. Les inscriptions gratuites pour les personnes de 70 ans et plus, et payantes pour les autres personnes accompagnantes, se feront en mairie (tél. 03.84.44.65.09) ou auprès de Mme le Maire (tél. 03.84.44.63.74) jusqu'au mardi 12 novembre. Pour les personnes ne participant pas au repas un colis sera distribué.

Commémoration du 11 novembre

Rendez-vous dans la cour de la mairie à 9h45. Cérémonie au monument aux morts à 10h00, puis à l'issue de la cérémonie, vin d'honneur à la salle Michel Tissot. Venez nombreux !

Illumination de Noël 2013

Jean-Jacques Thouly est en charge d'organiser les traditionnelles illuminations de la commune en collaboration avec l'entreprise Bruchon. Il est décidé de ne pas installer de nouvelles illuminations.

Le potager de Nevy !

Quand un maraîcher, jeune, dynamique, et de surcroît très sympathique s'installe à Nevy, il convient de lui faire un peu de pub ! Julien Vacavant qui exploite une parcelle de terre vers le pont de Voiteur, propose à la vente des légumes et plantes aromatiques. Vous pouvez passer directement commande par mail (vacavant.julien@free.fr) ou téléphone (06/73/97/90/81).

Nevy sur Seille à la télévision !

Au mois de septembre, les caméras de la série LE SANG DE LA VIGNE se sont posées à Nevy au Château Guinand. Ce fut l'occasion de côtoyer notamment l'acteur Pierre Arditi au demeurant fort sympathique. L'épisode devrait être diffusé début 2014 sur France 3. Alors tous à vos écrans !

Questions et informations diverses

La mairie sera fermée du 1^{er} au 11 novembre et les 14 et 15 novembre pour cause de formation au nouveau logiciel de comptabilité. Une permanence de Mme le Maire sera assurée les vendredis 8 et 15 novembre de 14h00 à 16h00.

Laurent De Pasqualin présente au conseil le projet de rénovation du logement communal occupé par Jean-Michel Boivin, locataire. Un chiffrage va être demandé. Une concertation avec le locataire est également prévue.

Annette Catteau demande si la commune possède un défibrillateur. Mme le Maire lui répond qu'elle avait envisagé de demander à la CCCHS pour effectuer un achat groupé.

Opération brioches : la vente de 127 brioches a permis de récolter 651 euros au profit de l'ADAPEI. L'équipe des bénévoles remercie les personnes qui les ont accueillis chaleureusement.